

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Le candidat tire au sort un sujet qui regroupe :

- Un thème d'application numérique ;
- Un thème d'expérimentation.

Le sujet concerne deux parties parmi les douze que constituent les savoirs technologiques « Electrotechnique, Essais et Mesures » (S0).

L'épreuve se déroule en quatre heures indissociables.

La répartition prévisionnelle du temps est :

- Une heure pour le thème d'application numérique ;
- Trois heures pour le thème d'expérimentation.

Cependant, le candidat peut gérer comme il lui convient la totalité des quatre heures allouées à l'épreuve.

BAREME DE NOTATION

Pour le BEP :

Application Numérique :	/10	
Expérimentation		} /10
Préparation :	/3	
Déroulement :	/4	
Compte-rendu :	/3	

Pour le CAP :

Application Numérique :	/8	
Expérimentation		} /12
Préparation :	/3,5	
Déroulement :	/6	
Compte-rendu :	/2,5	

EXPERIMENTATION TECHNIQUE

Elle est divisée en trois parties :

1. La préparation.

Elle s'effectue en toute autonomie, lorsque celle-ci est terminée, le candidat remet sa copie à l'examineur qui la conservera pour la corriger et il ne sera plus possible d'y apporter de modifications.

L'examineur remet ensuite la « préparation type » au candidat pour la poursuite de l'épreuve.

2. Le déroulement.

Cette partie doit être conduite en autonomie. Si le candidat rencontre des difficultés, il peut demander de l'aide à l'examineur qui appréciera, suivant l'aide apportée, les pénalités à appliquer.

La mise sous tension ne pourra être effectuée qu'après vérification par l'examineur, après autorisation et sous son contrôle.

3. Le compte rendu.

Il doit être rédigé en toute autonomie.

A l'issue de l'épreuve, tous les documents seront remis aux examinateurs (sujets et brouillons...)

GROUPEMENT INTER ACADEMIQUE II

Session 2003

BEP – CAP ELECTROTECHNIQUE

EP3 – Expérimentation Scientifique et Technique

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

Durée : 4 heures

Feuille 1 / 1